



Vérifier au prononcé

Discours prononcé par la Présidente du Conseil économique et social

S. E. M^{me} Sylvie Lucas (Luxembourg)

A l'ouverture du débat de haut niveau de la Session Substantive de l'ECOSOC

Genève, le 6 juillet 2009

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Depuis le début de l'année, nous travaillons ensemble à mettre en évidence les défis qui se posent aujourd'hui à la communauté mondiale dans le domaine du développement, et notamment en matière de santé publique.

Le monde traversant actuellement la pire crise financière et économique depuis la Grande dépression, nous sommes bien conscients que l'élan acquis vers la réalisation des priorités de développement ne sera pas facile à maintenir. Cela est vrai en particulier pour les Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont trait à la santé publique. Trop souvent, dans le passé, nous avons vu que c'étaient les politiques sociales qui souffraient le plus des crises, et que ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui sont les plus touchés.

Le thème de l'Examen ministériel annuel, cette année, « la mise en œuvre des objectifs et engagements convenus sur le plan international dans le domaine de la santé publique mondiale », est donc particulièrement pertinent.

En vue de mener un débat informé, le plus concret possible, lors de cette session, nous avons organisé un large processus préparatoire, portant sur les principaux aspects de la problématique santé-développement.

J'évoquerai d'abord le rôle des partenariats et des démarches novatrices. L'apport de ressources de financement innovantes et l'intervention de nombre de parties prenantes ont ouvert la voie à l'apparition de structures, de réseaux, d'alliances et de partenariats entièrement nouveaux, qui sortent des modèles traditionnels de la santé publique et du développement. Une réunion spéciale sur le thème de « la philanthropie et la santé publique dans le monde » a eu lieu en février dernier pour mettre en évidence le rôle de la philanthropie dans le domaine de la santé. On y a examiné notamment l'apport critique de la philanthropie dans le traitement des problèmes de la santé maternelle, de la réduction de la mortalité infantile, et dans l'éradication des maladies tropicales orphelines ainsi que dans la mise au point de moyens novateurs de financer les systèmes de soins et réduire le fardeau mondial de ces maladies.

Lors d'une autre réunion spécialement organisée cette année, nous avons examiné le rôle appréciable, mais souvent méconnu, de la médecine traditionnelle face aux problèmes mondiaux de santé publique.

Pour préparer cet Examen ministériel annuel, diverses réunions ministérielles régionales ont en outre été organisées au cours des derniers mois, ce qui a permis de débattre de divers problèmes de santé publique sous une perspective régionale. La première de ces réunions régionales a eu lieu au Sri Lanka sur les « stratégies de financement des soins de santé ». Une autre réunion a eu lieu en Chine sur les moyens de promouvoir l'éducation sanitaire. Le Gouvernement qatari a accueilli une réunion sur « le traitement des maladies non transmissibles et des traumatismes ». Les Ministres de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis à la Jamaïque pour examiner le thème des rapports entre VIH et développement, alors que la réunion régionale pour l'Afrique, qui a eu lieu à la mi-juin à Accra, portait sur « la santé en ligne et les technologies de l'information et des communications au service de la santé publique ».

Je ne voudrais pas anticiper sur les exposés que vous entendrez plus tard ce matin à ces sujets, mais permettez-moi de mettre en avant quelques messages importants que j'ai tirés de ces diverses consultations.

D'abord, les gouvernements doivent prendre *le lead* dans la mise en place de systèmes de soins de santé efficaces. Leurs efforts doivent toutefois être complétés par ceux d'autres acteurs. Les collectivités locales, les organisations de la société civile, les philanthropes, le secteur privé, les organisations internationales, bien sûr, et la coopération internationale sont tous des acteurs essentiels en vue d'amener, dans le respect des systèmes et des choix nationaux, des situations sanitaires qui sont plus équitables qu'à présent.

Deuxièmement, les investissements consacrés à la santé publique doivent être plus soutenus. Cela suppose notamment un système équitable de financement des soins, un personnel qualifié et correctement rémunéré et un système de gestion du secteur qui assure l'équité, la participation et la meilleure utilisation possible des ressources.

Troisièmement, il faut accorder un degré de priorité plus élevé au problème de plus en plus grave des maladies non transmissibles. Ces maladies, avec les traumatismes, causent aujourd'hui quelque 60 % des décès dans le monde. Les maladies cardiovasculaires, le diabète, le cancer et les maladies respiratoires chroniques pèsent par ailleurs lourdement sur les budgets de la santé publique, et ce non seulement dans les pays développés.

Quatrièmement, des investissements relativement modestes dans la lutte contre les maladies tropicales, dites orphelines, auraient un impact énorme et amélioreraient considérablement le sort des plus vulnérables, en particulier dans les pays en développement.

Cinquièmement, les engagements que l'on a pris de lutter contre les maladies contagieuses doivent être honorés. Des progrès ont été faits dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, mais une action vigoureuse continue à s'imposer. Les synergies qu'on observe entre la lutte contre le sida et le renforcement des systèmes sanitaires et sociaux doivent être mieux valorisées encore. Il faut plus particulièrement chercher à éliminer la transmission materno-fœtale du VIH d'ici à 2015.

Sixièmement, la révolution en matière d'informatique et de télécommunication offre d'immenses possibilités d'amélioration de la santé publique. Si elles s'inscrivent dans une stratégie nationale de développement et un programme de santé publique bien précis, les technologies de l'information et des communications peuvent notamment représenter un moyen très efficace de rendre les soins de santé plus largement accessibles.

Enfin, l'action multilatérale et la coopération internationale présentent le potentiel de succès le plus grand. C'est ce qui est ressorti à nouveau très clairement avec l'apparition de nouvelles menaces sanitaires imprévues et d'épidémies, telle la grippe due au virus AH1N1. Les virus franchissent librement les frontières, et nous devons en faire autant pour promouvoir la santé publique.

Alors que ces réunions mondiales et régionales organisées pour préparer notre Examen ministériel annuel ont permis de dégager des perspectives plus vastes, les exposés volontaires nationaux que nous entendrons au cours des deux prochains jours nous donneront la possibilité de nous pencher sur des programmes nationaux, les succès et les problèmes propres à un pays qui cherche à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Je tiens à remercier les représentants de la Bolivie, de la Chine, de la Jamaïque, du Japon, du Mali, du Sri Lanka et du Soudan d'avoir pris l'initiative de partager avec nous leur expérience.

Je souhaite également féliciter le Secrétaire général pour l'initiative qu'il a prise de convoquer un « Forum mondial sur la santé publique face à la crise » au début du mois dernier à New York, et où certains des thèmes sur lesquels nous allons nous pencher au cours de l'Examen ministériel annuel ont également été évoqués.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Des progrès réels et mesurables ont été obtenus en santé publique, notamment dans la lutte contre le sida et la tuberculose, et dans la réduction de la mortalité infantile. De graves lacunes subsistent pourtant. Ainsi, les avancées en matière de santé maternelle sont négligeables; ce qui compromet bien évidemment aussi la santé du nouveau-né. Une volonté politique, un engagement politique plus marqués sont de ce fait urgemment requis si l'on veut réduire les taux inacceptables de mortalité et de morbidité maternelles

évitables, et d'assurer la pleine mise en oeuvre de nos obligations en matière de droits de l'homme.

Il ne faut pas non plus ignorer les liens étroits qui existent entre la santé et d'autres aspects de l'action des Nations Unies pour le développement. Ainsi, un bon état de santé général suppose de l'eau propre et des moyens d'hygiène publique. De même, le changement climatique et la dégradation de l'environnement ne vont pas manquer de compromettre la réalisation des objectifs de santé publique si on ne prend pas d'urgence les mesures voulues, pour ne fournir que quelques exemples.

Si l'on veut s'attaquer réellement aux problèmes de santé publique, il faut s'occuper aussi des graves inégalités existant en matière de santé publique entre pays et à l'intérieur des pays. La plupart des disparités peuvent être attribuées aux conditions dans lesquelles les hommes et les femmes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Des problèmes sous-jacents d'inégalité entre les sexes en sont pour beaucoup dans ces disparités, comme en témoigne l'état de santé souvent beaucoup plus précaire des filles et des femmes par rapport aux garçons et aux hommes. Il faut donc s'intéresser à l'impact des facteurs sociaux qui déterminent l'état de la santé publique et mettre en place des systèmes efficaces de protection sociale pour assurer à tous l'accès aux soins.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La gestion des risques et la valorisation des succès obtenus sur le plan de la santé publique et du développement sont des problèmes de plus en plus difficiles pour tous les acteurs. Le Conseil économique et social offre une tribune unique pour maximiser la participation de divers acteurs et parties prenantes et collaborer à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de santé publique.

La réalisation des objectifs sanitaires représente une tâche d'envergure. L'amélioration de la santé de la population ne demande non seulement la mise à disposition et l'accès aux soins de santé, mais également la participation active des responsables de tous les secteurs, de l'éducation, de l'agriculture, des finances, des affaires étrangères pour n'en mentionner que quelques-uns.

Nous avons fait certains progrès dans la promotion d'une démarche consistant à considérer l'action de l'État comme un tout. Pour entretenir ces progrès, il faut une volonté de suivi, une résolution ferme et une direction solide. Le moment est venu de réaliser nos objectifs communs de développement. L'heure est venue de faire en sorte que ce Conseil compte, que cette Session compte.

Je vous remercie de votre attention.